

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----  
**DÉCISION**  
-----

numéro
<b>CCDC_230330_040</b>

portant sur

---

### **ATTRIBUTION À LA SARL BALDARE DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ENTRE LES COMMUNES DE SAINT ÉTIENNE DE GOURGAS ET SOUBÈS**

---

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code de la Commande Publique (CCP), et en particulier les articles L.2123-1, R2123-1 1°,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

**VU** la délibération n°CC\_200711\_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence publié le 6 mars 2023 relatif au marché de travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre les communes de Saint Étienne de Gourgas et Soubès,

**CONSIDÉRANT** que le montant des prestations est inférieur au seuil de cinq millions trois cent quatre vingt deux mille euros Hors Taxes (5 382 000 € HT) et que par conséquent, il est fait recours à une procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R2123-1 1° du CCP susvisés,

**CONSIDÉRANT** les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres,

### **DÉCIDE**

- **ARTICLE 1** : de conclure le marché relatif aux travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre les communes de Saint Étienne de Gourgas et Soubès avec la Société À Responsabilité Limitée (SARL) Baldare, 18 route de Lodève, 34520 Saint Pierre de la Fage, pour l'offre de base et la Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE) n°1,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix, comme suit :

- pour l'offre de base : deux-cent-quatre-vingt-deux-mille-huit-cent-soixante-quinze euros cinquante centimes Hors Taxes (282 875,50 € HT) soit trois-cent-trente-neuf-mille-quatre-cent-cinquante euros soixante centimes Toutes Taxes Comprises (339 450,60 € TTC),
- pour la PSE n° 1, pose de fourreaux : sept-mille-cent-cinquante-cinq euros HT (7 155,00 € HT) soit huit-mille-cinq-cent-quatre-vingt-six euros TTC (8 586,00 € TTC),
- **ARTICLE 3** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexé à la présente décision,
- **ARTICLE 4** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget eau potable, chapitre 21, article 21531,
- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le trente mars deux mille vingt-trois,

Le Président  
Jean-Luc REQUI





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS

# RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES <sup>1</sup>

OUV8

Le formulaire OUV8 est un modèle de rapport d'analyse qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice pour analyser les offres reçues dans le cadre de la passation d'un marché public.

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

**MONSIEUR JEAN-LUC REQUI, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC**

■ Identification du service chargé de l'analyse des offres

(Indiquer le nom du service qui a été désigné pour réaliser l'analyse des offres.)

**Le Syndicat Intercommunal Eaux du Lodévois Larzac**

### B - Objet de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

**Travaux d'interconnexion AEP entre les réseaux des communes de Saint-Etienne-de-Gourgas et Soubès**

### C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

**Procédure lancée dans le cadre de l'urgence simple (voir note rédigée par le SIELL joint à l'AAPC)**

■ Publicité

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

**Le 6 mars 2023 (BOAMP supérieur à 90 000 euros et site démat : <https://www.e-marchespublics.com>)**

■ Date et heures limites de réception des offres : **le 20 mars 2023 à 12 heures**

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :

(Cocher la case correspondante.)

Non    OU     Oui

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## LOT UNIQUE

(En cas d'allotissement, les rubriques D et E sont à renseigner pour chacun des lots de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse. Préciser pour chaque lot, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

### D - Examen des offres.

#### ■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : 2.
- hors délais : 0.

#### ■ Liste des offres reçues

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	SARL BALDARE _ cedric.baldare@orange.fr
2	RTC SAS _ rtc.saint-aignan@orange.fr

(\*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

(\*\*) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

#### ■ Candidatures

Nombre de candidats n'ayant pas complété leur candidature dans les délais : 0

Nombre de candidatures ne présentant pas les capacités suffisantes : 0

#### Conclusion :

Le pouvoir adjudicateur admet tous les candidats car ils présentent les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations.

## E - Analyse des offres

Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.

Critères	Pondération
1-Valeur technique	40.0 %
2-Prix des prestations	40.0 %
3-Délai d'exécution	20.0 %

### **Critère 1 : Valeur technique de l'offre/40**

Notation établie au regard des divers documents constituant le dossier technique de présentation de l'offre.

Notée sur 100 points représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

Libellé	Points
Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux	40
Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures	30
Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé	20
Organisation et gestion du chantier (continuité de service, phasage des travaux, gestion de la circulation routière, identification des contraintes...), Maîtrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité	10

### **Critère 2 : Prix des prestations/40**

Noté sur 100 points et représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

- 100 points au moins disant, les autres candidats seront notés au prorata du pourcentage supplémentaire au prix du moins disant

Concernant les prix forfaitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Concernant les prix unitaires, dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

### **Critère 3 : Délai d'exécution/20**

Noté sur 100 points et représentant 20% de la note finale et répartis comme suit

- 100 points au délai le moins disant, les autres candidats seront notés de la manière suivante :
- 5 pts par rapport à la note maximale par semaine supplémentaire au délai du moins disant

### E1 - Critère n°1 : Valeur technique/40

Voir la notation des sous-critère dans l'annexe, ci-jointe

Critère n° 1	Soumissionnaire n°1 BALDARE	Soumissionnaire n°2 RTC SAS
Note attribuée	33,20	25,60

### E2 - Critère n°2 : PRIX/40

#### Offre base

Critère n° 2	Soumissionnaire n°1 BALDARE	Soumissionnaire n°2 RTC SAS
Note attribuée	36,51	40,00

#### Offre base + PSE 1

Critère n° 2	Soumissionnaire n°1 BALDARE	Soumissionnaire n°2 RTC SAS
Note attribuée	36,74	40,00

### E3 - Critère n°3 : Délai/20

Critère n° 3	Soumissionnaire n° 1 BALDARE	Soumissionnaire n° 2 RTC SAS
Note attribuée	20,00	15,50

#### E4 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

##### Offre de base

Critères	BALDARE	RTC SAS
Valeur technique	33,20	25,60
Prix (offre base)	36,51	40,00
Délai	20,00	15,50
<b>TOTAL</b>	<b>89,71</b>	<b>81,10</b>

##### Offre de base + PSE 1

Critères	BALDARE	RTC SAS
Valeur technique	33,20	25,60
Prix (offre base + PSE 1)	36,74	40,00
Délai	20,00	15,50
<b>TOTAL</b>	<b>89,94</b>	<b>81,10</b>

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des soumissionnaires dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du soumissionnaire individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	BALDARE Sarl
2	RTC SAS

## F - Proposition d'attribution

### LOT n° UNIQUE

*(En cas d'allotissement, préciser pour chaque lot dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)*

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au soumissionnaire suivant :

#### ■ Identité du soumissionnaire retenu

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]*

**Baldare Sarl \_ 18 route de Lodève \_ 34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE**

#### ■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir

##### Offre de base

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 282 875,50 euros
- Montant TTC : 339 450,60 euros

##### PSE

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 7 155,00 euros
- Montant TTC : 8 586,00 euros

#### ■ Motifs du choix de l'offre proposé

**L'offre de la Sarl BALDARE est économiquement la plus avantageuse.**

## G - Proposition de d'abandon de la procédure

LOT n° ..... : .....

(En cas d'allotissement, préciser pour chaque lot dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Après examen des offres, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'abandonner la procédure pour les motifs suivants :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :  
(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

## H - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des offres.

A Lodève , le 27 mars 2023

Signature



**Communauté de Communes Lodévois et Larzac**

**Service intercommunal des eaux du Lodévois et  
Larzac**

**Travaux d'interconnexion AEP entre les  
réseaux des communes de Saint-Étienne-de-  
Gourgas et Soubès**

## **ANALYSE DES OFFRES**

26/03/2023  
indice A



## Communauté de Communes Lodévois et Larzac

### Travaux d'interconnexion AEP entre les réseaux des communes de Saint-Étienne-de-Gourgas et Soubès

#### Règlement de consultation

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
1-Valeur technique	40
2-Prix des prestations	40
3-Délai d'exécution	20

#### Valeur technique de l'offre

Notation établie au regard des divers documents constituant le dossier technique de présentation de l'offre. Notée sur 100 points et représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

Libellé	points
Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux	40
Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures	30
Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé	20
Organisation et gestion du chantier (continuité de service, phasage des travaux, gestion de la circulation routière, identification des contraintes...), Maîtrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité	10

#### Prix des prestations

Noté sur 100 points et représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

- 100 points au moins disant, les autres candidats seront notés au prorata du pourcentage supplémentaire

#### Délai d'exécution

Noté sur 100 points et représentant 20% de la note finale et répartis comme suit :

100 points au délai le moins disant, les autres candidats seront notés de la manière suivante :  
- 5 pts par rapport à la note maximale par semaine supplémentaire au délai du moins disant

## Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Travaux d'interconnexion AEP entre les réseaux des communes de Saint-Étienne-de-Gourgas et Soubès

### Analyse - Critère Technique

	BALDARE	RTC
<b>Critère 1 : Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux (40 points)</b>		
	Mémoire complet et détaillée ; les dispositions sont détaillées et adaptées à l'opération	Mémoire général complet mais les dispositions prévues pour l'opération ne sont pas détaillées
	Moyens humains et matériels affectés au chantier détaillés.	Moyens humains et matériels affectés au chantier présentés sommairement.
	Méthodologie de terrassement prévue pour le chantier adaptée - pelle mécanique + aspiratrice	Méthodologie de terrassement présentée de façon général - pas de détail sur les dispositions prévues pour le chantier
	Prise en compte présence de réseaux souterrains, de platanes, travaux sous RD	Pas de détail sur adaptation méthodologie terrassement aux contraintes de l'opération
Synthèse	<b>Offre satisfaisante. Les modalités de réalisation sont précisées et adaptées.</b>	<b>Offre moyenne. Les modalités de réalisation ne sont pas détaillées. L'adaptation de la méthodologie de terrassement et de pose des réseaux n'est pas détaillée.</b>
Note retenue /10	8	6
Note /40	32,0	24,0

<b>Critère 2 : Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures (30 points)</b>		
	L'ensemble des fiches techniques canalisation, robinetterie et vrd sont fournies	L'ensemble des fiches techniques canalisation, robinetterie et vrd sont fournies
	Prise en compte fourniture d'un débitmètre au niveau du point de raccordement	Pas de détail sur prise en compte débitmètre au niveau du point de raccordement
Synthèse	<b>Offre très satisfaisante. Les fournitures prévues sont très détaillées et adaptées au chantier. Les fournitures sont de qualités et de marques reconnues. Prise en compte fourniture d'un débitmètre</b>	<b>Offre satisfaisante. Les fournitures prévues sont très détaillées et adaptées au chantier. Les fournitures sont de qualités et de marques reconnues. Manque détail sur le débitmètre à prévoir au niveau du point de raccordement</b>
Note retenue /10	9	7
Note /30	27,0	21,0

### Analyse - Critère Technique

	BALDARE	RTC
<b>Critère 3 : Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé (20 points)</b>		
	Prise en compte de toutes les spécificités des différents tronçons - Mode opératoire détaillé par tronçon	Prise en compte des spécificités des différents tronçons - Mode opératoire non détaillé
	Présentation détaillée des travaux au niveau des points de raccordement	Présentation générale des travaux au niveau des points de raccordement
	Passage en encorbellement détaillé, mode opératoire adapté à l'opération	Passage en encorbellement présenté de façon général
Synthèse	Offre satisfaisante. Les modalités de réalisation sont précisées et adaptées.	Offre moyenne. Les modalités de réalisation sont présentées de façon général.
Note retenue /10	8	6
Note /20	16,0	12,0
<b>Critère 4 : Organisation et gestion du chantier, Maîtrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité (10 points)</b>		
Synthèse	Offre très satisfaisante. L'organisation présentée est adaptée au chantier.	Offre satisfaisante. L'organisation présentée est adaptée au chantier ; présentation générale
Note retenue /10	8	7
Note /10	8,0	7,0
Total sur 40 points	33,2	25,6
Classement	1	2

**Communauté de Communes Lodévois et Larzac**

Interconnexion AEP entre les réseaux des communes de Saint-Étienne-de-Gourgas et Soubès

**Analyse - Critère PRIX**

Prix € HT	<b>BALDARE</b>	<b>RTC</b>
Total Offre Base	282 875,50	258 175,50
PSE 1 : Pose de fourreaux	7 155,00	8 242,00
Total Offre Base + PSE 1	290 030,50	266 417,50

<b>Offre Base</b>		
Ecart par rapport au moins-disant	24 700,00	0,00
	9,6%	0,0%
NOTE TOTALE / 100	91,27	100,00
NOTE TOTALE PONDEREE / 40	36,51	40,00
Classement sur le critère PRIX	<b>2</b>	<b>1</b>

<b>Offre Base + PSE 1</b>		
Ecart par rapport au moins-disant	23 613,00	0,00
	8,9%	0,0%
NOTE TOTALE / 100	91,86	100,00
NOTE TOTALE PONDEREE / 40	36,74	40,00
Classement sur le critère PRIX	<b>2</b>	<b>1</b>

**Communauté de Communes Lodévois et Larzac**  
**Interconnexion AEP entre les réseaux des communes de Saint-Étienne-de-Gourgas et Soubès**

**Analyse - Critère délai**

Délai	<b>BALDARE</b>	<b>RTC</b>
	1 mois sur AE soit 4,5 semaines sur planning	9 semaines sur AE soit 4 semaines de préparation + 5 semaines d'exécution
Délai global en semaines	4,50	9,00

NOTE TOTALE / 100	100,00	77,50
NOTE TOTALE PONDEREE / 20	20,00	15,50
Classement sur le critère PRIX	1	2

**Communauté de Communes Lodévois et Larzac**

**Travaux d'interconnexion AEP entre les réseaux des communes de Saint-Étienne-de-Gourgas et Soubès**

**Note Globale**

Dénomination	<b>BALDARE</b>	<b>RTC</b>
Technique (40 pts)	33,20	25,60
Prix (40 pts)	36,74	40,00
Délai (20 points)	20,00	15,50
<b>NOTE GLOBALE</b>	<b>89,9</b>	<b>81,1</b>
<b>Classement final</b>	<b>1</b>	<b>2</b>